

Conseil municipal d'Ottawa

14 octobre 2015

salle Andrew S. Haydon

10 h

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité des finances et du développement économique a approuvés en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 6 octobre 2015 :

3. RÈGLEMENT SUR L'ENTENTE AUTORISANT UN PRÊT BANCAIRE

ACS2015-CMR-FIN-0040

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des finances et du développement économique adopte un règlement essentiellement sous la forme jointe en tant que document 1 visant à autoriser la trésorière municipale à conclure une entente de prêt avec la Banque CIBC relativement à un prêt bancaire d'un montant de 6 000 000 \$, à un taux d'intérêt variable, et un accord portant sur l'échange de taux d'intérêt dans le but d'offrir de façon efficace un taux d'intérêt fixe que la trésorière municipale juge satisfaisant, comme il est indiqué dans le présent rapport.

ADOPTÉE

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT (RÈGLEMENT DE RATIFICATION DE 4. L'AUTORISATION D'UN EMPRUNT BANCAIRE)

Que les règlements suivants de la Ville d'Ottawa soient soumis à trois lectures et adoptés par le Comité des finances et du développement économique, en vertu de son pouvoir délégué :

Règlement **Trois lectures**

Règlement n° 2015-296 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à autoriser l'emprunt de fonds et un prêt bancaire d'un montant principal de 6 000 000 \$ afin de couvrir le coût de certains projets d'immobilisations de la Ville d'Ottawa.

ADOPTÉE

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE RATIFICATION (RÈGLEMENT DE 5. RATIFICATION DE L'AUTORISATION D'UN EMPRUNT BANCAIRE)

Que les règlements suivants de la Ville d'Ottawa soient soumis à trois lectures et adoptés par le Comité des finances et du développement économique, en vertu de son pouvoir délégué :

Trois lectures Règlement

Règlement n° 2015-297 Règlement de la Ville d'Ottawa visant à confirmer les délibérations du Comité des finances et du développement économique, comité du Conseil de la Ville d'Ottawa, lors de sa réunion du 6 octobre 2015.

ADOPTÉE